

SANTÉ - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER, 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

➔ **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Secrétariat : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (**fermeture le mardi après-midi**) – Samedi de 10h à 12h.

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Fermeture de la mairie :

-Mardi 05 septembre (formation)

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

➔ **Permanence du maire** :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

➔ **Permanences des adjoints** :

Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

B. PERES, 2^{ème} adjoint : lundi 04 septembre de 9h30 à 12h.

P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42

ou ram-plabennec@wanadoo.fr

INFORMATIONS

**Ensemble pour un développement harmonieux
A chacun de se responsabiliser**

Entretenir la commune au quotidien n'est pas une tâche aisée. Le service technique fait en sorte de vérifier les lieux régulièrement pour les maintenir propres.

Mais c'est aussi à chacun de participer au respect des lieux communs pour :

- ♦ Respecter les consignes des points « Eco-propreté » : ne rien déposer aux pieds de ceux-ci.
 - ♦ Ramasser ses déchets lors des soirées du samedi soir.
 - ♦ Prendre quelques minutes pour désherber mécaniquement le trottoir devant sa propriété.
 - ♦ Ne pas stationner sur les trottoirs pour la sécurité des piétons.
 - ♦ Tailler la haie de sa propriété pour ne pas obliger les personnes à mobilité réduite à descendre du trottoir.
 - ♦ Adapter la vitesse de son véhicule dans l'agglomération pour la sécurité des enfants, des piétons et des cyclistes.
- Agir durablement pour l'environnement et la sécurité.

Zone humide « COULEE VERTE »

Avis aux bénévoles
Samedi 09/09, le matin
Nettoyage de la Coulee Verte
S'inscrire en Mairie



FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se déroulera le **samedi 09 septembre 2017**
de 10h à 12h30
à la salle des Hortensias, de l'Espace Kreiz-Kêr.

REPAS DES AINES

samedi 16 septembre 2017
à 12 heures à l'Espace Kreiz-Kêr.

ARRETE DE CIRCULATION

La circulation de tous les véhicules sera réglementée en journée par alternat avec signaux tricolores (feux). La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 50 km/h sur la route départementale n°25 au lieu-dit « Dour-ar-C'hovez et Pen ar Quinquis » à partir du 28 août et jusqu'à la fin des travaux prévue le 8 septembre 2017.

COURSES PEDESTRES DE SAINT-THONAN

Le **dimanche 3 septembre** de 9h à 13h30, le stationnement des véhicules sera interdit sur le circuit de l'épreuve ; circulation autorisée dans le sens de la course. (*Secteur Quinquis, Odébleis*)

DESTRUCTION DU CHARDON DES CHAMPS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans les parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Nouvelles modalités de délivrance

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ✓Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.
- ✓Je note le n° de pré-demande qui m'est attribué.
- ✓Je prends contact avec l'une des mairies équipées de bornes biométriques.
- ✓Je rassemble les pièces justificatives.
- ✓Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ✓Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

A Plabennec, les usagers sont reçus **sur rendez-vous** (02.98.40.41.32) : -lundi : 13h30/17h -Mardi : 8h30/11h30 -1 mercredi sur 3 : 13h30/17h -Jeudi : 8h30/11h30.

La remise des titres s'effectue les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 et le samedi de 8h30 à 10h.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE POLITIQUE

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de penser à s'inscrire **avant le 31 décembre 2017**. Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état civil et de domicile.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

Abonnement famille : 19€

Abonnement individuel : 8€.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plouvien, de 14h à 17h le **lundi 18 septembre 2017**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

PREFECTURE

OBTENTION D'UN PERMIS De CONDUIRE OU D'UN CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation à compter du 1^{er} avril 2017.

Toutes les démarches sont accessibles sur www.demarches.interieur.gouv.fr

ETAT CIVIL

Naissances

- Jade BERDER GUIZIOU, 15 rue des Hirondelles, née à Brest le 25 juin 2017.
- Lowen Daniel BONNIVEN, 21 rue des Hirondelles, née à Brest le 07 juillet 2017.
- Selmène JNAH, 14 route de Plabennec, né à Brest le 01 août 2017.
- Chloé MARQUEZ-GONZALEZ, 19 route de L'Echangeur, née à Brest le 08 août 2017.
- Timéo LE BRIS, 2 Impasse des Mésanges, né à Brest le 14 août 2017.

Mariage

-Le 28 juillet : Guillaume MARCHESIN & Sandra FERELLOC, 10 rue Anne de Bretagne.

Décès

- Marie Thérèse SIMON Vve JESTIN, Le Dirou, décédée à Plabennec le 12 juillet 2017.
- André LE VOURCH, 22 Route de Keralias, décédé à Landerneau le 17 août 2017.
- Yvette GOURIOU Vve BELLEC, Laven, décédée à Landerneau le 18 août 2017.

URBANISME

Déclarations Préalables :

- LE BARS Jean-Pierre, Route de Kergarantéz : clôture bois (3 route de l'Echangeur).
- ROUDAUT Mickaël, 9 route de Keralias : reconstruction d'un bâtiment + réfection toiture.
- FONTENEAU Freddy, 12 Hameau Kerivin : abri terrasse.
- LAFOSSE Coralie, 5 rte de l'Echangeur : changement fenêtres + porte fenêtre.
- REY Pascal, 7 rue des Airelles : muret mitoyen.
- NICOL Emmanuel, 4 rue Park Treller : pose d'un garde corps
- JNAH Jalal, 14 route de Plabennec : pose d'un portail + démolition muret + rehausse mur.
- RIVIERE Jérémy, 18 Vallée de Kerzent : extension habitation.

Permis de construire accordés : *Place Claude Le Guen*

Maisons d'habitation :

- ARNAUD Céline, Guipavas (Lot 4)
- MARZIN Steve, Brest (Lot 5)
- DARGENT Stéphane, Brest (Lot 6)
- ROHOU Emilie, Landivisiau (Lot 7)

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

CCPA / Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓ **ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 08 10 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ **ACCUEIL EMPLOI** :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓ **CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ **ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓ **ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓ **ADS** – L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ **CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓ **PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓ **CONSULTATIONS POUR ENFANTS** :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓ **FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Programme Septembre 2017

✦ 06/09 : St Tho Comedy Club

✦ 13/09 : Balade à St Thonan – Pâte à sel

✦ 20/09 : Atelier maquillage - Football

✦ 27/09 : Création de bijoux – Concours de danse

✦ 04/10 : Les Olympiades de la Maison de l'Enfance

Plus d'informations, contactez nous au : 06.07.73.23.15 ou 02.98.40.18.60. Mail : maison.enfance@saint-thonan.fr

OFFICE DE TOURISME

-Visite de l'Île Cézon à Landéda : dimanche 3/09 à 10h. S'inscrire à l'office (5€)

L'été s'en va, mais le phare de l'Île Vierge reste bien là ! Visites et départs en bateau possibles, tout au long du mois de septembre. Renseignements au 02.98.04.05.43.

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

Mardi 05 septembre & Mardi 19 septembre.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

Syndicat du SPERNEL

COUPE DE BOIS

(Ouverte aux habitants de Saint-Divy, Saint-Thonan, Kersaint-Plabennec)

Le bois du Spernel autour de Saint-Thonan bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande désormais des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. L'ONF a procédé à des marquages de certains arbres à couper.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2017 sous contrôle de l'ONF (16 € la stère).

Cette coupe sera vendue sur pied, après tirage au sort des lots de bois (l'inscription vaut engagement d'effectuer le lot).

Pour s'inscrire, il faut savoir :

-Manier la tronçonneuse,

-Avoir des vêtements de sécurité (pantalon, casque, chaussures),

-Utiliser de l'huile bio (huile moteur et huile de chaîne),

-Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en mairie de chaque commune pour le 15 octobre 2017. Renseignements pratiques : Syndicat du SPERNEL (mairie de Saint-Divy) ☎ 02.98.20.20.90 ou Fabien

ACQUITTER : fabien.acquitter@onf.fr

ASSOCIATIONS LOCALES

VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

Rappel : Les circuits sur routes sont proposés tous les dimanches matin, avec un départ alterné avec nos collègues de St Thonan, ceci se faisant en fonction des niveaux de chacun et de chacune.

♦Départ St Thonan : dimanche 03/09, dimanche 17/09
dimanche 01/10.

♦Départ de Kersaint : Dimanche 10/09, dimanche 24/09.

Groupe A : départ 8h15 circuit de 90km, moyenne 30km/h.

Groupe B : départ 8h15 circuit de 85km, moyenne 28km/h.

Groupe C : départ 8h30 circuit de 70km, moyenne 25km/h.

Attention : modification des départs à partir du 1^{er} octobre :

Groupe A + B : 8h45, Groupe C : 9h.

Pour tous renseignements ☎ 02.98.37.73.80 ou
02.98.40.10.98.

TBK KERSAINT

L'entraînement des adultes au badminton aura lieu le mardi et le jeudi de 20h à 23h.

L'entraînement des adultes au tennis de table aura lieu le mardi et le jeudi de 20h à 22h.

RDV au forum des associations le **samedi 09 septembre** entre 10h et 12h pour les inscriptions à l'Espace Kreiz-Kêr (ou pendant les entraînements de septembre)

Contact : Anthony ROY 02.98.40.16.19 ou Patrice BOUCHER 02.98.40.19.81.

Les Semelles Kersaintaises (LSK)

Inscriptions et renseignements pour la saison 2017/2018 au forum des associations le 09/09/2017, de 10h à 12h à l'espace Kreiz-Kêr. (30€ - 25€ pour une 1^{ère} inscription)

Programme course et trail :

-03/09 : boucles de Saint-Thonan (5, 10km)

-17/09 : courses du Haut-Léon (8, 15, 21 km)

-17/09 : trail de la mignonne (13, 25 km)

-01/10 : trail de la baie de Kernic (15, 25 km)

Programme marche :

-03/09 : Saint-Thonan

-10/09 : Odyssée, plage du Moulin Blanc ou Kersaint

-17/09 : Landerneau

-24/09 : Kersaint.

ULTIMATE FRISBEE « LES CroKerS »

Le Club d'Ultimate Frisbee sera présent au forum des associations le samedi 09 septembre de 10h à 12h.

L'Ultimate Frisbee est un sport mixte, sans contact, auto-arbitré avec de grandes valeurs de Fair-Play et surtout très Fun !

Les entraînements se déroulent le samedi matin et mardi soir :

-Samedi 9h30 à 10h30 : débutants et enfants dès 6 ans

-Samedi 10h30 à 12h : enfants confirmés

-Mardi 18h à 20h : seniors débutants et enfants confirmés.

PETITES ANNONCES

●A louer maison T3, à partir du 1^{er} octobre 2017. Tél 06.21.36.39.51.

●Professeur expérimentée donne cours de piano, tous niveaux. Tél 06.61.14.10.35. jocelyne.bre@orange.fr

ANNONCES DIVERSES

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Se faire dépister, c'est avoir la chance d'être régulièrement informée et rassurée sur son état de santé. C'est aussi la possibilité d'être soignée vite et efficacement si une anomalie est détectée.

Pourquoi ? Le cancer se développe en silence. Le dépistage rend possible un diagnostic précoce, avant l'apparition de tout symptôme. Un cancer du sein dépisté tôt est guéri 9 fois sur 10. Cette maladie touche une femme sur huit.

Comment ? Tous les deux ans, la mammographie est réalisée par un radiologue agréé ADEC 29. Pour qui ? toutes les femmes de 50 à 74 ans.

ECOLE SAINTE ANNE - PLABENNEC

LOTO animé par Malou, salle Marcel Bouguen de Plabennec le vendredi 15 septembre à 20 heures.

De nombreux lots : 1 BA de 300€, 2 BA de 200€, 2 BA de 150€, 3 BA de 100€, TV, « Petit train » et de nombreux autres lots.

Pour une parution dans le bulletin d'octobre 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 septembre 2017**.